



Audience Cabinet MEEM

4 avril 2017.

Déclaration liminaire.

Mesdames, messieurs, chers camarades

Nous avons été destinataires le 2 mars du relevé de décision suite à la réunion plénière qui s'est tenue le 2 février 2017 au cabinet du MEEM

4 points figurent à ce relevé de décisions

- Le premier acte la revalorisation des 2 fois 0,6% pour les ouvriers de l'IGN.
- Le second prévoit une saisine sous 15 jour du Guichet Unique pour une revalorisation salariale pour les OPA payés ou ayant été payés en dessous du SMIC. Nous constatons que cette revalorisation n'est toujours pas effective ni n'avons aucune information sur les suites de la saisine du GU
- La troisième porte sur les recrutements. Nous espérons avoir plus d'informations sur les besoins exprimés par les services et ceux demandés par la DRH. En ce qui nous concerne, nous connaissons les conditions de travail des OPA dans les services et EP et les besoins exprimés par nos camarades
- Quatrième point, le mandat donné à la secrétaire générale par madame la Ministre pour avancer sur un projet statutaire auquel devrait être associé l'IGN dont nous notons l'absence aujourd'hui. nous souhaitons interpeller madame le Ministre et madame la secrétaire générale avec nos camarades de FO lors du dernier CTM mais elles ont brillées par leur absence. Il a fallu toute notre insistance pour obtenir quelques explications à nos interrogations en nous renvoyant vers la réunion de ce jour.

Mesdames et messieurs le 18 juillet, la fonction publique a annoncé la fin du moratoire tout en passant commande pour l'élaboration d'un projet d'évolution statutaire tendant vers une gestion similaire à celle des fonctionnaires avant de procéder à de futurs recrutements.

Près de 9 mois plus tard après de nombreuses interventions de notre part, plusieurs réunions bilatérales, la réunion plénière du 2 février, vous nous présentez aujourd'hui un projet que vous qualifiez d'ébauche. C'est le moins que l'on puisse dire à la lecture de son contenu succinct.

Ce projet présente des pistes dont certaines méritent d'être approfondies.

C'est ce que nous souhaitons faire au cours de cette séance qui a vocation à démarrer le chantier prévu à l'agenda social 2015 -2016 sans parler de celui de 2013.

Tel que prévu par l'instruction gouvernementale du 16 juin 2015, la réunion de lancement de l'agenda social doit fixer un calendrier, un périmètre et des objectifs.

Nous devons réaliser ce travail important dans un contexte difficile, travail qui doit partir d'un état des lieux sur nos missions, nos métiers, notre niveau salarial, indemnitaire et de retraite...

Cet état des lieux, la CGT l'a réalisé, vous l'a communiqué, il démontre la situation désastreuse des OPA.

Il est temps maintenant d'agir en se donnant les moyens d'aboutir avec une prise en main par notre ministère de ce dossier.